

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRESYMAL ENHANCE GROUP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN cocody angré  
Chateau cité fandasso lot 114 ilot 11, Lot 114 bis, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 23/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRESYMAL ENHANCE GROUP »

Objet :

- investissement
- négoce international
- consulting
- commerce général
- transport
- suivie et réalisation de projets
- bâtiment et travaux publics( BTP)
- immobiliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN cocody angré  
Chateau cité fandasso lot 114 ilot 11, Lot 114 bis, Ilot 11

Dirigeant(s) M SODJINOU MAHUNAN FREJUSTE LEGRAND  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00942 du 26/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07275/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

